

ENQUETE PUBLIQUE
PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI) &
PÉRIMÈTRES DÉLIMITÉS DES ABORDS DES MONUMENTS
HISTORIQUES (PDA)

L'enquête publique unique se déroulera du

14 janvier 9 heures au 4 mars 2019 17 heures

Vous pouvez prendre connaissance du dossier soumis à enquête publique unique :

- Depuis le 1^{er} jour de l'enquête publique 9 heures jusqu'au dernier jour de celle-ci 17 heures sur le site internet de la Métropole Aix- Marseille Provence :

<https://registre-numerique.fr/plui-pda-marseille-provence>

- Sur des postes informatiques de consultation en accès libre, localisés sur chacun des lieux d'enquête.

Pour nos quartiers : Mairie du 6^e & 8^e arrondissements, 125 Rue du Commandant Rolland 13008 Marseille, du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30.

Vous pourrez formuler vos observations et propositions :

- Sur le site <https://registre-numerique.fr/plui-pda-marseille-provence>

- Par courrier électronique à l'adresse suivante :

plui-pda-marseille-provence@mail.registre-numerique.fr

- Sur les registres d'enquête disponible pendant la durée de l'enquête à la Mairie du 6^e & 8^e arrondissements du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30.
- Par courrier adressé par voie postale entre le premier et le dernier jour de l'enquête (cachet de la poste faisant foi) à :

Monsieur François COLETTI
Président de la commission d'enquête PLUI / PDA Métropole Aix – Marseille-
Provence
Direction de la planification et de l'urbanisme territoire Marseille Provence
BP 48014
13567 Marseille Cedex 02

- Lors des permanences de la commission d'enquête
 - Lundi 14 Janvier 2019 de 09h00 à 12h00
 - Mardi 22 Janvier 2019 de 14h00 à 17h00
 - Mercredi 30 Janvier 2019 de 09h00 à 12h00
 - Jeudi 07 Février 2019 de 14h00 à 17h00
 - Mercredi 13 Février 2019 de 14h00 à 17h00
 - Jeudi 21 Février 2019 de 09h00 à 12h00
 - Vendredi 01 Mars 2019 de 14h00 à 17h00

Attention :

Les nouvelles règles du PLUi n'entreront en vigueur qu'au début de l'année 2020.

Vous pouvez visualiser les cartes sur notre site ciqbonneveine.fr ou venir au siège du CIQ les lundis de 13h30 à 18 h.